



Etablissement Public  
Foncier de Lorraine

BUREAU DU 12 OCTOBRE 2016

Délibération N° 16/096

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019  
POLITIQUE DE TRAITEMENT DES FRICHES ET DES SITES ET SOLS POLLUES**

**CONVENTION DE TRAVAUX**

**VIC-SUR-SEILLE - Usine EFKA - Requalification - T  
P09RD70H028**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la sollicitation de la commune de Vic-sur-Seille pour une intervention de l'établissement dans le cadre de la requalification du site de l'usine EFKA afin de créer des logements,

Sur proposition du Président,

- approuve l'engagement de travaux de remise en état (purge, pré-verdissement) sur le site susvisé ; le montant prévisionnel de l'opération est de 400 000 € TTC pris en charge à 100 % par l'EPFL,
- laisse le soin au Directeur Général de signer avec la commune de Vic-sur-Seille la convention de travaux annexée à la présente délibération et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.

Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER

